
Aide- mémoire

Certificat en gestion
des ressources
humaines

Cohorte 2019-2022

Offert en partenariat avec



UQAR

Cet aide-mémoire est un document d'accompagnement conçu afin de répondre à vos questions et à fournir des informations qui pourraient être utiles tout au long de vos études au certificat en gestion des ressources humaines offert au Centre universitaire des Appalaches (CUA) en partenariat avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Contenu

Démarrage du programme.....	2
Décision relative à la demande d'admission.....	2
Admission au programme en cours de cheminement.....	3
Centres de formation.....	3
Mode d'enseignement en visioconférence.....	4
Présence des enseignants.....	4
Début de trimestre.....	4
Volumes et recueils de textes.....	4
Portail Moodle.....	5
Courrier électronique UQAR.....	5
Calendrier universitaire.....	5
Inscription à un cours.....	5
Annulation d'une inscription.....	6
Abandon de cours.....	6
Paiement des frais de scolarité.....	6
Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle.....	6
Sites Internet.....	6
Responsable du programme au CUA.....	7

Démarrage du programme

Le certificat en gestion des ressources humaines proposé au CUA est offert en collaboration avec l'UQAR. Il est offert à temps partiel en visioconférence.

La brochure du programme est disponible sur le site de l'UQAR :

<http://www.uqar.ca/etudes/etudier-a-l-uqar/programmes-d-etudes/4209>.

La proposition d'offre de cours retenue pour la cohorte 2019-2022 du CUA est la suivante :

Certificat en gestion des ressources humaines (4209)		
Hiver 2019	Lundi - 19 h	GRH 110 14 - Aspects humains des organisations
Été 2019	Lundi et mercredi - 19 h	GRH 310 14 – Développement des habiletés de gestion des employés (GRH 110 14)
Automne 2019	Lundi - 19 h	GRH 120 14 - Gestion des ressources humaines
Hiver 2020	Lundi - 19 h	GRH 130 14 - Droit du travail
Été 2020	Lundi et mercredi - 19 h	GRH 219 14 - Dotation du personnel
Automne 2020	Lundi - 19 h	GRH 236 14 – Administration de la convention collective et arbitrage (GRH 130 14)
Hiver 2021	Lundi - 19 h	GRH 240 14 - Gestion de la santé et de la sécurité du travail
Été 2021	Lundi et mercredi - 19 h	GRH 213 14 - Dynamique humaine des organisations
Automne 2021	Lundi - 19 h	GRH 222 14 - Formation et développement des ressources humaines (GRH 120 14)
Hiver 2022	Mercredi - 19 h	GRH 218 14 - Planification stratégique et mouvement de personnel (GRH 120 14)

Sujet à changements sans préavis.

Le certificat en gestion des ressources humaines en bref :

- Programme de trois ans et un trimestre;
- Rythme des études à raison d'un cours par trimestre et de trois cours par année (trois trimestres : hiver, été et automne) pour un total de 10 cours;
 - Les trimestres d'automne et d'hiver se déroulent sur 15 semaines à raison d'un cours par semaine de 19 h à 22 h ;
 - Une semaine de lecture est fixée au calendrier des trimestres d'automne et d'hiver;
 - Les trimestres d'été sont condensés sur huit semaines à raison de deux cours par semaine de 19 h à 22 h .

Décision relative à la demande d'admission

Tous les candidats ayant déposé une demande d'admission reçoivent une réponse de l'UQAR parmi les suivantes : admission définitive, admission conditionnelle, liste d'attente ou refus.

Les détails complets concernant les réponses d'admission possibles sont disponibles sur le site de l'UQAR : <https://www.uqar.ca/admission/etudiants-canadiens/premier-cycle?tab=suivi-de-la-demande>

L'admission n'est valide que si elle est suivie d'une inscription au trimestre pour lequel la décision d'admission a été prononcée.

Le candidat qui accepte l'offre d'admission de l'UQAR doit s'inscrire au trimestre visé par sa demande par le portail Moodle accessible à partir du site de l'UQAR.

L'étudiant qui a été admis et qui ne s'est pas inscrit ou qui a annulé tous ses cours avant la date limite de modification d'inscription doit présenter une nouvelle demande d'admission s'il désire s'inscrire à un trimestre ultérieur et acquitter à nouveau ses frais d'admission.

L'étudiant qui a déposé une demande d'admission-inscription et qui est admis au programme est automatiquement inscrit au cours.

Admission au programme en cours de cheminement

Ce programme est offert par cohorte seulement. Cependant, sous certaines conditions et après approbation de l'UQAR, un étudiant peut intégrer une cohorte ayant déjà débuté. Cet étudiant pourrait se voir dans l'obligation d'aller reprendre les cours déjà offerts directement à l'UQAR ou dans une autre cohorte du CUA, s'il y a lieu.

Centres de formation

Ouverture des locaux dès 18 h 30 pour les trois centres de formation.

Saint-Georges
Centre universitaire des Appalaches
1055, 116e Rue
Saint-Georges QC G5Y 3G1
Local 3004
Stationnement payant en tout temps.

Note : Le stationnement est géré par le Cégep Beauce-Appalaches. Pour connaître la tarification ou pour l'achat d'une vignette, communiquez avec madame Manon Gilbert au 418 228-8896, poste 2202 ou mgilbert@cegepba.qc.ca.

Thetford Mines
Cégep de Thetford Mines
671, boulevard Frontenac Ouest
Thetford Mines QC G6G 1N1
Local 1048

Sainte-Marie
Centre de formation des Bâtisseurs
925, route Saint-Martin
Sainte-Marie QC G6E 1E6
Local F24

Note : Le Centre de formation des Bâtisseurs de Sainte-Marie a un système de verrouillage des portes préprogrammé. Les portes de l'entrée principale sont déverrouillées de 18 h 30 à 19 h 30.

Mode d'enseignement en visioconférence

La visioconférence est un outil de communication qui permet à des personnes situées dans des lieux différents de se voir, de communiquer et d'échanger entre eux, et ce, grâce à un système de caméras, de téléviseurs et de microphones. Les cours offerts en visioconférence se déroulent en temps réel dans chacun des sites de formation du CUA soient à Saint-Georges, à Thetford Mines et à Sainte-Marie.

L'étudiant participe au cours à partir d'une salle de classe traditionnelle en même temps que d'autres étudiants qui assistent au même cours mais dans un site distant. L'enseignant peut être dans votre salle de classe ou dans un autre site selon son horaire des présences. Il peut utiliser différents outils de formation comme la présentation de diapositives, la diffusion de documents, de vidéos, etc., et ce, en utilisant un ordinateur et un projecteur installés dans toutes les salles de visioconférence. Grâce à ce système, les étudiants sont en contact direct et constant avec l'enseignant. Ce mode d'enseignement permet d'échanger avec d'autres étudiants et donc d'enrichir les apprentissages.

Présence des enseignants

Le lieu de la présence de l'enseignant est à sa discrétion. La formule d'alternance proportionnelle est privilégiée par l'UQAR lorsque plus de deux sites sont branchés ensemble. Le CUA demande cependant de répartir l'horaire des présences entre les sites, mais il n'a aucune autorité en ce sens.

Début de trimestre

À chaque début de trimestre, les étudiants inscrits à un cours au trimestre visé reçoivent un courrier électronique du CUA pour les informer des modalités à propos du cours et de toutes autres informations jugées utiles.

Pour recevoir ce courrier électronique d'information, l'étudiant doit, au préalable, procéder à une inscription au trimestre visé via son portail Moodle.

Volumes et recueils de textes

Le CUA collabore avec la Coop du Cégep Beauce-Appalaches pour les commandes des volumes et des recueils de textes.

Un formulaire de commande est transmis par courrier électronique aux étudiants qui ont procédé à leur inscription à un cours au trimestre visé. Toutes les modalités sont indiquées sur le formulaire de commande. L'étudiant doit le retourner à la Coop dans les délais prescrits.

La Coop du Cégep Beauce-Appalaches ne garde aucun volume en inventaire. Le nombre de volumes disponibles correspond à la précommande (formulaires de commande reçus).

Note : Parfois le CUA compose avec des délais très serrés, qui sont hors de son contrôle, et cela peut engendrer des retards dans la livraison des volumes ou des recueils de textes.

Portail Moodle

Chaque étudiant dûment inscrit dispose d'un accès au portail Moodle. S'il s'agit d'une première visite au portail Moodle, le code permanent de l'UQAR et le numéro d'assurance sociale sont nécessaires pour créer le compte utilisateur. Le code permanent de l'UQAR apparaît sur la décision d'admission ou le bulletin d'inscription.

Des informations pertinentes sur le dossier de l'étudiant s'y retrouvent. Il offre plusieurs services en ligne : inscription aux cours et abandons, horaire des cours, relevé de notes, courrier électronique de l'UQAR, calendrier des activités, état de compte (frais de scolarité), etc.

Accès au portail Moodle sur le site de l'UQAR : <https://portail.uqar.ca/login/index.php>.

Note : L'équipe du CUA n'a pas accès à ce portail.

Courrier électronique UQAR

Chaque étudiant dûment inscrit dispose d'une boîte de messagerie et d'une adresse de courrier électronique de l'UQAR. Le compte d'utilisateur et le mot de passe sont les mêmes que ceux utilisés pour l'accès au portail Moodle.

Toutes les communications électroniques provenant de l'UQAR sont effectuées avec cette adresse de courrier électronique. Les étudiants ont la responsabilité de vérifier régulièrement leur boîte de messagerie de l'UQAR.

Calendrier universitaire

Pour connaître toutes les dates importantes à retenir, consultez le calendrier universitaire disponible sur le site Internet de l'UQAR : <http://www.uqar.ca/etudes/etudier-a-l-uqar/calendrier-universitaire>.

Inscription à un cours

L'étudiant reçoit un courrier électronique dans sa boîte de messagerie de l'UQAR afin de l'informer de l'ouverture du portail d'inscription en ligne, et ce, à chaque trimestre. Il est de sa responsabilité de procéder à son inscription dans les délais impartis via son portail Moodle dans la section « Liens utiles / Mes outils ».

Le portail d'inscription en ligne est ouvert :

- trimestre d'automne : à la dernière semaine du mois de mars;
- trimestre d'hiver : à la dernière semaine d'octobre;
- trimestre d'été : à la dernière semaine du mois de février.

Annulation d'une inscription

En cas d'annulation d'une inscription, l'étudiant doit se désinscrire en modifiant son inscription dans son portail Moodle dans la section « Liens utiles / Mes outils ». Des frais d'administration s'appliquent.

Abandon de cours

Il est de la responsabilité de l'étudiant de valider les dates limites afin d'éviter de devoir payer les frais reliés à cette activité de formation.

Paiement des frais de scolarité

L'UQAR ne fait pas parvenir les relevés de comptes par la poste. Un état de compte est déposé dans votre portail Moodle dans la section « Liens utiles / Mes outils » sous l'onglet « Mon état de compte ». L'étudiant est responsable du paiement de cette facture avant la date d'échéance.

Retards de paiement :

- Une pénalité de 25 \$ par versement en retard est applicable si le paiement n'est pas effectué à la date prévue du versement pour le trimestre;
- L'étudiant qui a un solde antérieur doit l'acquitter avant de s'inscrire à un nouveau trimestre en vertu des règlements en vigueur;
- L'Université se réserve le droit de retenir une inscription ou toute attestation, relevé de notes, diplôme, jusqu'au paiement total de la somme due.

Assurance santé et dentaire :

L'étudiant qui ne désire pas avoir cette couverture d'assurance doit se désinscrire en faisant une demande de retrait dans les délais prescrits. Les renseignements à ce sujet sont disponibles sur le site : www.santeetudiante.com. Les codes à saisir sont les mêmes que ceux utilisés pour accéder à votre portail Moodle.

Pour toute question en lien avec votre état de compte :

- Service des finances de l'UQAR : 1 800-511-3382, poste 1347

Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle

En fonction de la base d'admission ou de la date d'obtention du diplôme, certains étudiants peuvent être convoqués à passer un test de français. Un guide de préparation au test de français est disponible sur le site de l'UQAR : <https://www.uqar.ca/services/services-a-l-etudiant/centre-d-aide-a-la-reussite-car/accompagnement-en-francaisaccompagnement-en-francais-et-en-mathematiques>

Sites Internet

Pour en savoir davantage sur les services de l'Université, ses programmes et ses services, consultez le site Internet de l'[UQAR](http://www.uqar.ca).

Pour avoir plus de détails sur les services offerts aux étudiants qui fréquentent le CUA, consultez le site Internet du [CUA](#).

Il est important d'aviser le CUA de tous changements de coordonnées.

Responsable du programme au CUA

Certificat en gestion des ressources humaines | cohorte 2019-2022

Caroline Turgeon, agente de liaison

418 338-8591, poste 296

cturgeon@cua.qc.ca